

Les contrats informatiques

La gestion du patrimoine informatique implique de s'intéresser au contenu des **contrats** conclus par l'organisation avec ses différents partenaires.

Un contrat informatique inclut des clauses importantes en matière de gestion du patrimoine informatique dont :

- la **garantie**,
- la **durée du contrat**,
- la limitation de la **responsabilité** du prestataire,
- les **modalités de rupture du contrat** en cas de changement de prestataire ou de ré-internalisation de l'activité informatique) ;
- etc.

En vous aidant des informations du site **Captain * Contrat**, répondez aux questions suivantes :

- Qu'est ce qu'un contrat de prestation de services informatiques ?
- Quelles sont les mentions obligatoires ou recommandées dans un contrat de prestation informatique ?
- quelles sont les différences entre un contrat **sous-traitance** ou et un contrat de **prestation de services** ?
- Quelle différence y a-t-il entre un contrat d'outsourcing et un contrat ASP (Application Service Provider) ?
- L'**externalisation** relève d'un contrat de sous-traitance ou de prestation de service ?
- Quels sont les deux types de rémunération du prestataire informatique ?

Ressources

- <https://www.captaincontrat.com/articles-droit-commercial/contrat-de-prestation-informatique>
 - Guide juridique des contrats commerciaux
- <https://freshservice.com/fr/it-asset-management-software/>

Eléments de réponse : [contratsinformatiquecor](#)

From:
/ - **Les cours du BTS SIO**

Permanent link:
</doku.php/cejmas1/contratsinformatique?rev=1668957555>

Last update: **2022/11/20 16:19**

